

LE NARRATEUR UNIVERSEL

Octidi 18 Frimaire , an VI.

(Vendredi 8 Décembre 1797).



Sortie de plusieurs vaisseaux anglais du port de Lisbonne. — Augmentation considérable de la garnison de cette ville. — Arrivée à Milan d'un grand nombre de patriotes vénitiens. — Détails d'une conférence qui a eu lieu à Rastadt entre Buonaparte et le plénipotentiaire du roi de Suede. — Autres détails sur le séjour de Buonaparte à Paris. — Disgrace de plusieurs favoris du feu roi de Prusse.

A V I S.

Les Abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du NARRATEUR UNIVERSEL, rue des Moineaux, n.º 423, butte des Moulins, maison de la Réunion. Le prix est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an.

P O R T U G A L.

De Lisbonne, le 11 novembre.

Il est sorti avant-hier de ce port sept vaisseaux de ligne anglais & trois frégates, que l'on suppose être allé joindre ceux qui croisent à la hauteur du cap Saint-Vincent, pour surveiller les mouvemens de la flotte espagnole. Il reste encore ici six vaisseaux & deux frégates de cette nation.

Les troupes anglaises conservent toujours la garde des forteresses qui sont à l'entrée de ce port.

On assure que la garnison de cette ville, aujourd'hui composée de quatre régimens d'infanterie, va être augmentée de trois autres régimens journellement attendus. On ne sait à quoi attribuer cette réunion de troupes extraordinaires; à moins qu'elle n'ait pour objet d'appuyer la sommation que la cour fera notifier à l'amiral Saint-Vincent de sortir du port & d'évacuer les forts aussitôt que l'échange des ratifications du traité de paix conclu entre elle & la république française aura eu lieu.

Deux couriers sont arrivés ici ensemble, le 8 de ce mois; l'un vient de Paris. Il s'est tenu deux grands conseils à Quélus, où réside la cour.

I T A L I E.

De Milan, le 20 novembre.

Il vient d'arriver ici une colonie de démocrates vénitiens, & on en attend encore beaucoup d'autres. Cette émigration fera perdre à la ci-devant république de Venise une partie de sa population; mais elle en sera amplement dédommagée, si les impérialistes suivent l'exemple des patriotes vénitiens & passent aussi l'Adige.

On a répandu qu'il y auroit bientôt une explosion révolutionnaire dans le Piémont, & que les Cisalpins ne pourroient se dispenser d'y prendre part; on a même dit qu'une colonne de nos troupes alloit se mettre en marche pour se rapprocher des frontières. L'objet de ces bruits absurdes est de troubler la bonne intelligence qui regne

entre le roi de Sardaigne & les Cisalpins, & de rendre ceux-ci odieux, en les représentant comme ennemis naturels des autres gouvernemens. Les vues hostiles qu'on prête aux Cisalpins n'accuseroient que les Français, puisque la république cisalpine est encore sous leur influence. Quelques personnes craignent ici que cette influence, aujourd'hui si utile, ne devienne trop grande & trop permanente. Elles n'avoient pas désapprouvé que l'on confiât à un Français (le général Vignolle) le département de la guerre, dans un moment où il s'agit d'organiser une force armée imposante; mais elles voient avec peine le projet de composer entièrement le ministère de Français.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 18 novembre.

Par ordre supérieur, on a défendu d'imprimer ni de vendre aucuns écrits, hymnes, odes, concernant la paix. La joie que le public montrait pour célébrer cet heureux événement, s'est dès-lors refroidie, & on dit que cette fête sera différée jusqu'à la paix définitive avec l'Empire.

La gazette de la cour, du 15 de ce mois, dit que le Rédacteur a publié le traité de paix, & que les deux parties contractantes étoient convenues de ne le publier qu'après l'échange des ratifications.

Notre cour a envoyé dernièrement à l'épouse du général Buonaparte une voiture superbe, avec six chevaux blancs de toute beauté.

A L L E M A G N E.

De Rastadt, le 4 décembre.

On est ici fort occupé d'une entrevue qui a eu lieu pendant le court séjour de Buonaparte, entre ce héros & le comte de Fersen, ministre de Suede.

On avoit été surpris de voir le jeune roi méconnoître les circonstances, au point de se faire représenter par un envoyé qui devoit être très-suspect à la France, puisqu'il est connu pour avoir été un des partisans les plus déterminés de l'ancienne monarchie, & pour avoir pris la part la plus active à toutes les intrigues de la cour. Il étoit vraisemblable qu'on s'en prendroit non-seulement à sa personne, mais au titre même de sa mission, qu'on avoit publié avec une ostentation remarquable. Il venoit, disoit-on, comme garant du traité de Westphalie, quoique l'article 20 du traité de Campo-Formio eut formellement prévenu une pareille prétention, & que nul ne dût être admis au congrès qu'en qualité de membre de l'Empire

Germanique. La seule qualité du roi de Suede pour y avoir un agent, étoit donc son duché de Poméranie. M. de Fersen s'est néanmoins présenté chez Buonaparte, à la tête de la légation suédoise.

Ce général l'a reçu avec honnêteté, mais avec froideur. Il lui a bientôt demandé quel ministre son roi avoit en ce moment à Paris. Le comte de Fersen embarrassé, a été obligé de répondre qu'il n'en avoit point. Buonaparte lui a alors exprimé son étonnement de la conduite de la nouvelle cour de Suede à l'égard de la France. Il a rappelé le soin avec lequel elle avoit choisi pour agent, soit auprès du directoire, soit auprès des plénipotentiaires de la république, des personnes essentiellement désagréables à tout citoyen français. Il lui a observé que le roi de Suede ne verroit point sans doute avec indifférence un ministre français qui auroit cherché à soulever le peuple de Stockholm; que par réciprocité la république française ne pouvoit souffrir que des hommes qui lui sont trop connus par leurs liaisons avec l'ancienne cour de France, vissent narguer les ministres du premier peuple de la terre, qui, avant de consulter la politique, savoit conserver le sentiment de sa dignité. M. de Fersen s'est retiré un peu confus, en disant que sa majesté prendroit en considération ce qui lui avoit été dit. On doute que sa majesté persiste à se servir d'un pareil négociateur, & on est tenté de rire de la figure qu'a dû faire un des héros de l'ancienne cour, en présence de celui de la république.

Cette leçon sera sans doute faire des réflexions au roi de Suede. Elle peut aussi apprendre aux autres rois qu'ils doivent étudier à fond leur histoire de la république française, s'ils ne veulent s'exposer à plus d'un désagrément dans leurs rapports avec elle.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. DÉPARTEMENT DE LA SELNE-INFÉRIEURE.

De Rouen, le 14 frimaire.

L'inquiétude a été ici très-vive dans le commerce, à cause de plusieurs banqueroutes qui y ont eu lieu. D'autres maisons étoient dans le plus grand embarras, & obligées de vendre au rabais pour faire face à leurs paiemens. Aujourd'hui les paiemens commencent à se faire avec plus de facilité. On parle d'établir parmi nous, à l'exemple de celle de Paris, une caisse de comptes courans. Cette nouvelle a fait sur notre place la plus agréable sensation. Si les capitalistes de Rouen en sont actionnaires; si elle est dirigée par ces anciennes maisons dont la solidité, la prudence & l'exacte probité sont connues dans toute l'Europe, il n'y a point de doute qu'elle n'acquiere, en peu de tems, une grande confiance. Il est même probable que les négocians du Havre, convaincus de l'importance de cet établissement, se prêteront volontiers à le consolider.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

De Bruxelles, le 14 frimaire.

On n'attend que les derniers ordres d'Angereau pour opérer la séparation du centre & de l'aile gauche de l'armée d'Allemagne. La division de Grenier repassera le Rhin pour prendre des quartiers d'hiver sur la rive gauche. La division de Championnet sera cantonnée entre la Sieg & la Lahn: une partie de la cavalerie de réserve, aux ordres du général d'Hanpoult, prendra des quartiers d'hiver le long des deux rives de la Lahn; la division de

Lefebvre restera entre cette dernière rivière & la Nidda.

Les lettres de Wesel annoncent que le nouveau roi de Prusse signale par beaucoup de fermeté & de sévérité les premiers momens de son regne. Plusieurs courtisans & favoris de son pere viennent encore d'être arrêtés: on leur reproche d'avoir entouré le feu roi de conseils perfides & contraires à la gloire de la monarchie prussienne. On croit que de grands changemens vont avoir lieu dans le ministère. Le célèbre italien, marquis de Luchisini, est disgracié: on prétend que cette disgrâce s'étend au général Bischofswerder, qui a eu tant de part aux affaires politiques depuis quelques années. Les mêmes lettres assurent, que l'on remarque que le prince héréditaire d'Orange & la princesse de Prusse, son épouse, jouissent d'une grande faveur auprès du jeune roi, sans qu'on en doive tirer aucune induction défavorable pour la république batave.

Le général Olivier, informé que des intrigans s'agitoient dans les pays conquis pour y exciter un soulèvement, vient d'adresser aux magistrats de Cologne, une lettre, dans laquelle il dit, que tous les individus qui, par leurs propos & leurs actions provoqueroient la révolte, seront punis de mort.

DE PARIS, le 17 frimaire.

Le voyage de Buonaparte à Paris ne fournira vraisemblablement pas une riche moisson aux conteurs d'anecdotes & de bons mots. Ce général, sur lequel repose surtout en ce moment, la pacification de l'Europe, & qui, probablement, est venu se concerter à ce sujet avec le directoire, ne paroît pas du tout disposé à amuser de sa présence les cercles & les sociétés. Tous les regards le cherchent; & il semble fuir tous les regards & se dérober à tous les hommages.

Il est descendu, non au Luxembourg, comme on l'a dit, mais chez lui: il étoit accompagné de Berthier & de Championnet. La première personne qu'il ait reçue, a été Barras qui, le soir même, a passé avec lui quelques heures.

Hier (16 frimaire), Buonaparte, après avoir eu une entrevue d'une heure avec Talleyrand au ministère des relations extérieures, s'est rendu avec lui chez Barras, en qui il alloit voir le président du directoire & son ami. Il a eu ensuite une conférence de plus de deux heures avec les membres du directoire réunis au lieu de leurs séances. Que de destinées ont dû être agitées! que de nations dont le sort est entre les mains de Buonaparte & du directoire! . . .

Buonaparte a dîné avec le ministre chez Barras. Il paroît avoir exprimé la volonté formelle de ne manger désormais hors de chez lui que le jour où il aura son audience solennelle au Luxembourg.

La rue Chanteraine, qu'il habite, est presque aussi solitaire qu'à coutume. Il est résolu à ne recevoir que très-peu de monde, & moins encore à se prodiguer. Pour se dérober à l'enthousiasme général, il évite les endroits fréquentés; il sort peu, & dans une simple voiture à deux chevaux, sans aucune suite. Il se promène assez souvent dans son modeste jardin, où son épouse avoit fait construire, il y a deux ans, un petit pont en bois, appelé le pont de Lody.

Madame Buonaparte n'est point à Paris; elle ne doit arriver que dans deux ou trois jours.

Buonaparte a déjà déclaré qu'il devoit repartir pour Rastadt, le 26 frimaire.

— Deux mille billets seront distribués par le directoire pour la fête & le bal qui doivent avoir lieu, de cadi prochain, à l'Odéon.

On fait des préparatifs sur plusieurs places publiques. On a transporté, dans la cour du Luxembourg, les plus beaux orangers. On y élève des trophées représentant les principales victoires de Buonaparte & de l'invincible armée d'Italie.

— Berthier avoit reçu ordre du directoire de revenir à Paris. On croit qu'il est destiné au ministère de la guerre.

— Il y a en ce moment plus de 30 officiers-généraux à Paris.

— On assure que le directoire persiste à regarder comme non avenu, le traité conclu avec le Portugal, & à vouloir punir la cour de Lisbonne d'avoir, pendant trop long-tems, si impolitiquement refusé de ratifier une paix qu'elle devoit regarder comme une faveur.

Déjà on se livre à des conjectures sur le sort futur de ce royaume : les uns le donnent à l'Espagne ; les autres, (avec plus de vraisemblance) à l'infant de Parme, mal placé sous tous les rapports, dans le voisinage de la république cisalpine.

Quelques politiques vont jusqu'à soupçonner qu'il se pourroit même qu'on songeât à tourner au profit de la paix générale, le Brésil et les autres possessions que le Portugal a en Amérique, & à en faire un jour des objets de compensation.

Aussi un de nos journaux, qui a connu souvent d'avance des projets importants, ne seroit-il pas très-étonné, dit-il, « qu'un de ces matins la paix se signât à la fois entre l'Angleterre, le Portugal & la république, à condition que le second intéressé serviroit, par des sacrifices, à concilier diverses prétentions.

— On assure qu'il a été arrêté dans la réunion des députés, que toutes les places actuellement vacantes dans le corps législatif, & celles qui doivent y vaquer en germinal, seront remplies par les assemblées primaires. En ce cas, au lieu de 250 députés, elles en auront à nommer, cette année, environ 400.

— La police continue ses recherches : « Nous pouvons » assurer, dit le journal des *Hommes-Libres*, qu'il » ne s'agit pas précisément de déjouer une nouvelle cons- » piration, mais de saisir les plans & les moyens de » celle qui pese sur toute la république, qui ordonne » tous les crimes au nom de Louis XVIII, & dont on » pourra enfin connoître à fond les vastes correspondances. » L'argent saisi jusqu'à présent peut se monter à 30 ou » 40 mille livres. Bientôt peut-être on en pourra dire » davantage ».

— On a répandu le bruit de la marche vers Paris de 2 mille prétendus marseillois rencontrés par des voyageurs. Il est très-probable que c'est une des colonnes de l'armée d'Italie qui se rend à sa destination, & qui ne doit pas tarder à passer dans les environs de Paris.

— On a en vain cherché à inquiéter le public, en annonçant sous peu des événemens extraordinaires. Rien n'est plus hors de saison que les allarmes des uns & les espérances des autres à cet égard. Tout est & restera tranquille dans cette ville.

SPECTACLE.

Ancienne comédie Italienne.

Après trois mois de clôture, le théâtre de l'Opéra comique vient de se rouvrir avec un succès qu'il me paroît mériter. On a fait à la salle les changemens les plus heureux : son ancienne construction, aussi désagréable à la vue qu'incommode pour les spectateurs, est à présent remplacée par une forme charmante qui la rend peut-être la plus agréable des nombreuses salles dont cette ville abonde. Les meilleures pièces y sont remises avec le plus grand soin. Le genre de ces pièces, le talent des acteurs qui sont encore attachés à ce théâtre, lui donnent une affluence que tout, en ce moment, paroît devoir lui conserver.

Le spectacle a été, dans tous les tems, un des délassemens les plus agréables : c'est le plaisir de tous les âges, c'est presque celui de toutes les positions. Dans ces momens d'ennui & d'abattement si communs dans la vie ; dans ces jours de tristesse, où dégoûtés de tout ce qui nous environne, fatigués même des illusions de l'espérance, nous sommes mécontents de tout, avec quel plaisir nous nous livrons à ce qui nous arrache doucement à nous-mêmes ! Oppressé de ses maux, on les soulage quelquefois, en allant pleurer sur ceux des autres ; & lorsque la musique, si puissante sur les peines de l'âme, se joint à une pièce intéressante, nous éprouvons une douce mélancolie dont le charme est impossible à définir. Le genre des pièces qu'on paroît avoir adopté à l'Opéra comique, semble, plus que tout autre, propre à nous faire goûter ce plaisir.

Depuis ces tems affreux, dont la seule idée fait frissonner encore, les émotions fortes rappellent si souvent des souvenirs déchirans, qu'elles sont devenues trop pénibles. Des cœurs, long-tems détachés par le malheur, ont bien plus le besoin d'être attendris que fortement réchauffés ; & quand une situation touchante, l'expression de sentimens vertueux, l'accent sur-tout de la nature, font couler nos larmes, nous les répandons avec un charme d'autant plus doux, que le desespoir les avoit long-tems séchées dans nos yeux.

La pièce de MARIANNE sur-tout réunit tous ces avantages. Une mere obligée de se cacher à tous les yeux, parce qu'un parent veut lui enlever sa fille, fruit d'un mariage qu'il a désapprouvé, réduite à servir cette fille pour n'en être pas séparée : les soupçons de ce parent qui les a presque découverts ; les angoisses, les tourmens de la mere ; la simplicité, l'aimable candeur de la fille, l'excellent naturel du porte-faix, tout répand dans cet ouvrage un intérêt que l'admirable jeu des acteurs porte au plus haut degré. Jamais peut-être le talent de madame Dugazon n'a été plus parfait que dans ce rôle de MARIANNE ; jamais, avec un accent plus vrai, on n'a fait retentir au fond des cœurs la voix de la nature. L'amour maternel anime ses regards ; il respire dans ses moindres gestes. Le prestige théâtral ne peut aller plus loin. Madame Gonthier, dans le rôle d'une cuisinière bavarde, est au-dessus de tout éloge : elle a poussé le talent au point de faire disparaître l'actrice. Ce n'est plus un rôle bien joué ; ce n'est pas une copie ressemblante, on croit voir l'original lui-même. La naïveté du caractère de Sophie gagne une grâce de plus par le jeu charmant de madame Saint-Aubin ; & Dozainville met dans celui de Bernard cette gaieté franche & vraie, cette nuance de bonhomme, qu'il est impossible de rendre avec plus de naturel.

La musique, comme celle que fait toujours le citoyen d'Aleyrac, est pleine de chant, de grâce & d'esprit.

Les véritables amateurs du théâtre, occupés des moyens de maintenir un art auquel ils attachent un grand prix, ne sauroient trop engager les excellens acteurs que Paris conserve encore à se montrer souvent au public. Leur présence aura le double avantage d'affirmer du monde & de former de nouveaux acteurs. Ils ont été formés eux-mêmes par un public plus sévère que celui d'aujourd'hui. Dans un tems où le spectacle étoit la seule occupation de la moitié de la capitale, on exigeoit plus de perfection dans un art devenu presque l'unique affaire des trois quarts des spectateurs : aujourd'hui que des objets bien autrement importants absorbent souvent les idées, on est moins difficile sur un genre de plaisir auquel on ne donne pas toujours son attention toute entière ; l'auditoire n'étant plus assez soigneux pour montrer aux nouveaux sujets les écueils du talent, insensiblement le goût s'altère. C'est donc à des modèles formés depuis long-tems qu'il faut envoyer ceux qui veulent acquérir un mérite supérieur. Ils apprendront de ces modèles ce qu'un public trop indulgent ne leur dit pas assez, qu'il faut approcher le plus possible de la nature, mais ne jamais la dépasser. Ils verront, en les étudiant, que les moyens forcés sont toujours de mauvais moyens ; que l'on peut être vrai, sans être trivial ; que la gaieté n'est pas la bouffonnerie ; & que le mauvais ton n'est jamais le bon goût.

NOTE DU RÉDACTEUR. Le ton de cet article & la grâce avec laquelle il est écrit, pourroient nous dispenser d'avertir qu'il est d'un

femme. Elle paroît avoir autant de modestie que d'esprit. Elle ne s'est pas fait connoître, même de nous, & elle nous défend d'essayer de la deviner. Nous lui exprimons d'avance la reconnaissance de nos lecteurs ; & nous sommes sûrs de n'être que les organes de leurs vœux, en la priant d'enrichir souvent notre feuille d'aussi charmans morceaux.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen SIEYES.

Séance du 17 frimaire.

Les aveugles de l'hospice des Quinze-Vingts demandent des secours, & que le conseil prenne en considération l'état de détresse où se trouve leur maison.

Pons (de Verdun) appuie cette demande, & fait arrêter le renvoi à une commission spéciale.

Le juge-de-peace de la division des Thermes, invite le conseil à revoir le code pénal. — Renvoi à la commission de la classification des loix.

Monnot soumet à la discussion le projet de résolution par lequel sont supprimés les payeurs généraux de département ; il est adopté.

Delorme, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport dans lequel, après avoir rappelé à quels désordres les départemens de l'Ouest ont été long-tems en proie ; il expose qu'un grand nombre d'édifices nécessaires à la culture ont été incendiés, & une grande difficulté s'oppose à leur reconstruction ; ils sont chargés de rentes & redevances dûes à la nation, & ces rentes & redevances on les exige des propriétaires, quand ceux-ci au contraire auroient besoin d'encouragement.

Le rapporteur propose en conséquence un projet de résolution tendant à ce qu'il soit fait remise en tout ou en partie des arrérages des rentes foncières assises sur les édifices incendiés ou les héritages dévastés dans les départemens de l'Ouest.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

Roger-Martin reproduit à la discussion le projet de résolution relatif aux écoles primaires. Après de légers débats, cette discussion est ajournée à après-demain.

Un membre fait une motion d'ordre sur l'importance des haras & les moyens à prendre pour perfectionner ces établissemens.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROSSÉ.

Séance du 17 frimaire.

Picault résume le rapport qu'il avoit fait, il y a quelques jours, sur cinq résolutions du 20 thermidor, relatives aux créances des émigrés. La première de ces résolutions, relative à l'exécution des articles 7, 8, 9 & 10 de la loi du 1^{er} floréal an 3, concernant les créances des émigrés, n'est pas susceptible d'être approuvée, attendu

qu'elle traite inégalement les créanciers, en opposant aux uns la prescription, plutôt qu'aux autres.

Cette résolution est rejetée.

Les quatre autres ne présentant aucune difficulté, sont approuvées. La première indique aux créanciers des émigrés qui ont perdu leurs titres, les moyens de s'en procurer de nouveaux. La seconde est relative à l'art. 32 de la loi du 1^{er} floréal an 3, qui déclaroit éteintes les procédures existantes contre les émigrés pour raison de leurs dettes passives, ou des droits à exercer sur leurs biens. La troisième porte que, pour suppléer aux listes des émigrés en faillite ou réputés insolubles, tous les notaires ou dépositaires de la république seront tenus d'envoyer à l'administration centrale de leur département l'état certifié des unions & des contrats d'attribution qui existent dans leurs études. La quatrième est relative au paiement des arrérages des rentes & pensions perpétuelles ou viagères dûes sur des biens d'émigrés, & qui ne sont point encore liquidées définitivement.

Ysabeau demande que la commission chargée du rapport sur la résolution relative au séquestre des biens des parents d'émigrés, fasse enfin son rapport, afin qu'on connoisse au juste la masse totale des domaines nationaux, & qu'on puisse assurer aux défenseurs de la patrie les récompenses qui leur sont promises.

Le conseil arrête que la commission fera incessamment son rapport.

Bourse du 17 frimaire.

Amsterdam... 57 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$, 58 $\frac{1}{4}$ $\frac{3}{8}$.	Lausanne..... $\frac{1}{4}$ b., 1 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ p.
Idem cour..... 55 $\frac{1}{8}$, 56 $\frac{3}{8}$.	Lond..... 27 l. 5 s., 27 l.
Hamb..... 195 $\frac{1}{4}$, 193 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Inscript. 7 l. 15 s., 17 s. $\frac{1}{2}$, 8 l.
Madrid..... 13 l.	2 s. $\frac{1}{2}$, 7 l. 18 s. 9 d.
Mad. effect..... 15 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{3}{4}$... 4 l. 17 s. $\frac{1}{2}$, 16 s., 18 s.
Cadix..... 13 l.	Bon $\frac{1}{4}$ 33 l. perte.
Cadix effect..... 15 l.	Or fin..... 104 l.
Gènes..... 95, 93 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg..... 50 l. 10 s.
Livourne..... 103 $\frac{1}{2}$, 102.	Piastre..... 5 l. 6 s. 9 d.
Lyon..... pair 15 j.	Quadruple... 80 l. 12 s. 6 d.
Marseille..... 1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol..... 11 l. 12 s.
Bordeaux..... idem 10 j.	Guinée..... 26 l.
Montpellier..... pair 10 j.	Souverain... 34 l. 15 s. à 35 l.
Bale..... $\frac{1}{2}$ ben., $\frac{1}{4}$ per.	

Esprit $\frac{5}{8}$, 590 à 600 l. — Eau-de-vie 22 deg., 420 à 425 l.
— Huile d'olive, 1 l. 3 s., 4 s. — Café Martin, 2 l. 5 s., 6 s. $\frac{1}{2}$. —
Café Saint-Domingue, 2 liv. 2 s., 3 s. — Sucre d'Hambourg,
2 liv. 2 s., 5 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 2 s. —
Savon de Marseille, 16 s. — Coton du Levant, 1 liv. 16 s.
à 2 liv. 14 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. 3 s. — Sol,
4 liv. 5 à 10 s.

CALENDRIER DU JARDINIER, ou Conseils de M. Bradley, 1^o sur les ouvrages à faire dans les potagers & les pépinières ; 2^o sur la manière de conduire une serre ; 3^o pour bien cultiver les asperges, &c. &c. 1 vol. in-12, broché. Prix, 2 liv. pour Paris, & 2 liv. 15 sols franc de port. A Paris, chez Meurant, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts.